Nombre de Conseillers

en exercice: 15 Présents: 12 Absents: 3 Procurations: 3

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un

Le Cinq Octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de Malves en Minervois

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la Présidence de Monsieur Régis POMMIES, Maire.

Date de Convocation : Le 27/09/2021

<u>PRESENTS</u>: SABAYROU Francine, CANOVAS Alphonse, GARCES Henri, DUVAL Juliette, LAMOUR Caroline, GIRARD Yves, RAYMOND Pierre Emmanuel, CORBEL Sandrine, MARTIN Marie Dominique, LEBRETON David. CAGNINACCI Isabelle.

ABSENTS: COASSIN Ottorino DOUTRE Myriam, MERIEUX Olivier.

PROCURATIONS: Mr Coassin a donné procuration à Mr Canovas; Mme Doutre a donné procuration à Mme Cagninacci, Mr Mérieux a donné procuration à Mme Duval.

SECRETAIRE: Francine Sabayrou

Les membres du Conseil municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le Maire lit le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal (qui a été adressé par mail à chaque conseiller) et fait signer les membres présents, puis déclare la séance ouverte.

Il informe l'ensemble des membres présents que la séance est enregistrée sous la forme audio.

COMPTE RENDU DE DELEGATION « RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE 3 »

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet des travaux de rénovation de l'éclairage public, engagé depuis plusieurs années et qui concerne cette année la Tranche 3 pour les rues suivantes : Impasse d'Occitanie et Rues des Parfaits, des Troubadours, des Templiers, des Cathares, de Trencavel.

A l'issue d'une consultation engagée le 21 juillet 2021 sur la base d'un rapport d'analyse des besoins élaboré par les services du Syaden, la Commission des marchés, réunie le 23 aout 2021, a retenue l'offre de l'Ets Cegelec pour un montant de 34 218 € TTC.

<u>DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX DE VOIRIE</u> « <u>AMENAGEMENT, SECURISATION ET EMBELLISSEMENT DE L'AVENUE DES ECOLES/RD 37 ».</u>

Monsieur le Maire dépose devant le conseil municipal le dossier de demande de subvention concernant l'opération «travaux d'aménagement, sécurisation de l'Avenue des écoles », adressé individuellement à chaque conseiller par mail.

Ce dossier, réalisé par l'Agence Technique Départementale, comprend l'étude technique et financière des travaux en 3 tranches. Monsieur le Maire donne le détail chiffré du dossier :

Montant des travaux : 583 000 € HT.

1er tranche : 322 000 € HT 2ie tranche : 168 000 € HT 3ie tranche : 93 000 € HT

Compte tenu de l'importance du montant des travaux, monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022 et du Département, pour la 1er tranche de travaux.

La 2ie et 3ie tranche de travaux feront l'objet d'une demande de subvention globale au titre de l'exercice 2023, ainsi l'impact financier de ce dossier serait réparti sur plusieurs exercices budgétaires.

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

DEMANDE D'UN LOCAL PROFESSIONNEL POUR L'INSTALLATION D'UNE PSYCHANALISTE :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été sollicité par Mme NACIRI habitante de la Commune et psychanalyste de profession, pour la recherche d'un bureau pour son activité.

Il rappelle qu'une salle est encore disponible aux anciennes écoles.

IL propose de répondre favorablement à sa demande et de mettre en place :

- Une convention de mise à disposition du local pour 6 mois au prix de 150 € à compter du 1/11/2021,
- A l'issue des 6 mois, un bail professionnel au prix de 350 €.

VOTES: 1 ABSTENTION (Mr Girard) POUR: 14 (dont 3 procurations)

DEMANDE D'ETUDE AUPRES D'ALOGEA POUR LA REALISATION D'UNE RESIDENCE INTERGENERATIONELLE SUR LA COMMUNE, SUITE A LA COMMISSION URBANISME DU 2/09/2021.

Monsieur le Maire rappelle le contexte :

21/06/2021 : présentation au conseil municipal par ALOGEA, organisme HLM, d'un projet de résidence intergénérationnelle sur le Parc ; avec 10 habitats seniors, 6 habitats à loyer modéré en location et 2 habitats en accession.

5/07/2021 : conseil municipal au cours duquel le projet est débattu et où Mr le Maire propose d'établir un programme sur lequel il serait demandé à ALOGEA de travailler.

2/09/2021 : commission urbanisme au cours de laquelle il est convenu de solliciter ALOGEA selon 3 options :

Option 1: 8 logements séniors + 4 locatifs +3 accessions

Option 2: 10 logements séniors +6 locatifs +2 accessions

Option 3: 10 logements séniors +2 locatifs + 6 accessions

La construction d'une salle commune serait envisagée dans les 3 options.

Monsieur le Maire propose de demander une étude à ALOGEA sur la base de ces 3 options.

Cette étude sera incluse dans le projet global d'aménagement du parc des 2 ha, qui sera présentée à la population, après avis du conseil municipal.

Le conseil ouï l'exposé de son président et à l'issue d'un long débat contradictoire sur l'opportunité de confier cette étude à la Sté Alogea, avant même de consulter la population, plusieurs membres présents demandent à Mr le Maire que le contenu de la délibération proposée au vote soit modifié afin de supprimer l'autorisation de signer une convention de partenariat.

Mr le Maire rectifie le projet de délibération pour répondre à la demande.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à demander une étude auprès d'ALOGEA sur la base des 3 options ci devant proposées en commission urbanisme.

<u>VOTES</u>: **CONTRE**: 1 (Mr Yves Girard)

ABSTENTIONS: 4 (Mme Lamour, Mme Doutre, Mme Corbel, Mme Cagninacci)

POUR: 10 (Mr Pommies, Mme Sabayrou, Mr Canovas, Mr Coassin, Mr Garces, Mme Duval, Mr Mérieux, Mr Raymond, Mme Martin, Mr Lebreton).

POUR INFORMATION.

Compte rendu réunion BRL sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Mr le Maire fait un bref compte rendu de la réunion du 21 septembre 2021 au cours de laquelle, avec le cabinet chargé de la mise à jour, il a été :

- Fait le recensement des zones à risques sur la Commune
- Définit les niveaux de référence de crues
- Déterminées des phases à mettre en œuvre lors d'une crue
- Etudiés des moyens d'informations de la population,
- Défini le centre d'accueil des sinistrés (foyer)
- Nommées les cellules de gestion de l'évènement
- Fixés les niveaux d'alerte

Il y aura une session de formation/exercice pour l'ensemble des élus le lundi 29 novembre 2021 à 14h en mairie.

Compte rendu du programme engagé par Carcassonne Agglo pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement.

Le 14 septembre 2021 le cabinet Antério, mandaté par Carcassonne Agglo, est venu en mairie pour démarrer le schéma directeur d'assainissement.

Une étude sera donc réalisée sur les réseaux de la Commune et la station d'épuration afin d'établir :

Un état des lieux des réseaux, et de la station (pour éventuellement la raccorder sur le réseau de l'Agglo)

Un chiffrage des travaux nécessaires,

L'établissement d'un programme de travaux sur la Commune pour résoudre les problèmes diagnostiqués.

Les agents du cabinet Antério seront donc sur la Commune pour réaliser ce diagnostic.

Mme Corbel demande qu'une information à la population soit faite.

Compte rendu du projet de centrale au sol en partenariat avec le Syaden.

Une réunion a eu lieu le 21/09/21 afin de rassembler les documents nécessaires à l'avancée du dossier :

- Détermination d'un calendrier prévisionnel
- Une étude d'impact sera initiée par le Syaden courant février 2022 soumis à l'avis de la Dreal,
- Le dépôt du permis est prévu au printemps 2022
- Une enquête publique sera initiée fin 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux sur la toiture de l'Eglise suite aux dernières pluies.

Mr le Maire informe le conseil des dégâts occasionnés par les dernières pluies sur la toiture de l'Eglise.

L'Ets Gerkens est venue faire un constat des travaux de réparation et un dossier de sinistre a été déposé auprès de l'assureur de la Commune.

Deux types de travaux seront nécessaires :

- Des travaux de réparation d'urgence pour 4 700 € HT, qui ont fait l'objet d'une déclaration de
- Des travaux de réfection de la couverture de la sacristie, pour 10 900 € HT, qui feront l'objet d'un programme en début 2022.

Mr le Maire rappelle que c'est un bâtiment communal dont l'entretien est à la charge de la Commune.

Toilettes au stade.

Mr Girard intervient pour attirer l'attention sur l'absence de toilettes au terrain de football qui oblige les enfants à traverser la RD37 pour se rendre aux toilettes du Foyer communal.

Il demande que soit étudiée la création de toilettes pour une inscription au prochain budget 2022.

Mr Canovas rappelle qu'après étude précédente, deux choix d'implantation des toilettes avaient été évoqués en réunion, rappelant de la difficulté de travailler sur une zone inondable. Aucune décision à l'issue de ces études n'a été prise.

Mme Corbel souligne que ce programme a été suspendu en raison de travaux d'urgence sur le chauffe-eau du groupe scolaire fin 2020.

Mr le Maire demande que, lors de la prochaine commission travaux, soit programmée l'étude technique de l'implantation des toilettes et de son financement.

La séance est levée à 19h30.

Les conseillers présents

LE MAIRE **R.POMMIES**

SABAYROU

CANOVAS

COASSIN

GARCES

DUVAL

LAMOUR

MERIFIX

GIRARD

DOUTRE

RAYMOND

CORBEL

MARTIN

LEBRETON

CAGNINACCI